Crise de couple ? L'aide existe

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 5

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-280689

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Crise de couple? L'aide existe

Toutes les étapes de vie d'un couple sont marquées par des embûches. Les conseillers et conseillères conjugaux sont là pour tenter de dépasser ces moments de crise et de tension.

Il existe de nombreux services de consultation conjugale en Suisse romande. Certains sont rattachés aux églises, mais ouverts à tous sans distinction confessionnelle. D'autres, issus d'associations laïques, ont également créé des consultations de planning familial. D'autres enfin, d'orientation plus médicale, accordent une attention particulière aux problèmes nés de la sexualité. Cette diversité est une richesse, elle permet à chacun de mieux trouver le conseil dont il a besoin, et elle permet des échanges fructueux. Mais cette diversité est aujourd'hui menacée par le désir de certaines autorités de n'avoir affaire qu'à un seul partenaire et un seul destinataire des subventions officielles.

Deux des services de consultation conjugale de Lausanne, celui du Centre Social Protestant et celui du Centre médico-social de Pro Familia, viennent de publier simultanément deux études qui se complètent et font bien comprendre ce que sont les consultations conjugales. Peut-être, si on les connaissait mieux et recourait davantage à leur aide, pourraient-elles contribuer davantage à lutter contre cette violence, entre époux et entre parents et enfants, qui ronge trop de familles.

*Duo-Duel** est écrit par un conseiller conjugal au terme de dix années d'activité. Les deux premières parties analysent avec délicatesse les étapes d'une vie de couple «normale». Cette vie ne va pas sans connaître des crises, mais si celles-ci s'aggravent il reste le recours à l'aide du conseiller. C'est de son rôle que Jean-Yves Savoy traite dans la troisième partie. Son rôle n'est pas de donner des conseils, mais de «tenir conseil» avec les époux en difficulté, de les écouter, de les aider, simplement parce qu'il est un tiers disponible, à chercher eux-mêmes la meilleure issue à la crise, réconciliation ou séparation. Et s'il y a séparation, à la vivre le plus paisiblement possible. L'aquarelle, en rouge et noir, dont Jean-Yves Savoy a illustré la couverture de *Duo-Duel* montre bien ce rôle en retrait du conseiller conjugal, mais rôle qui est partie intégrante de la situation conflictuelle.

On ne s'improvise pas conseiller conjugal. A une formation de base - universitaire ou de travail social complétée d'un travail psychologique personnel - s'ajoute une formation spécifique, et aujourd'hui continue, par l'exercice de la supervision, la participation à des colloques internes ou externes et même internationaux, etc. Les conseillers conjugaux ont d'ailleurs constitué une association pour faire reconnaître leur profession, et les services de consultation conjugale sont groupés en une fédération romande et tessinoise. Ces deux groupements ont aussi pour but d'assurer la formation continue des conseillers et des conseillères.

Difficultés diverses

Pro Familia a des bureaux à Lausanne, Bex, Nyon, Vevey, Morges et Montreux. Le rapport d'activité** qu'elle publie pour l'année 1994 contient des statistiques qui permettent de voir de façon concrète comment fonctionnent ses services. La grande partie de leurs clients sont des couples, mais ils sont aussi souvent consultés par des femmes seules, plus que par des hommes seuls. Deux tiers de ces couples sont suisse-suisse, un tiers suisse-étranger. Les mariages datent en général d'une dizaine d'années, les époux ont le plus fréquemment entre 30 et 40 ans, ils ont 1 ou 2 enfants. Les problèmes sont ou socio-existentiels: déjà séparation de fait, relations extra-conjugales de l'un des époux, difficultés avec la famille d'origine de l'un d'eux, ou relationnels: pour un tiers le fait de perversions narcissiques, ou de troubles relevant de la sexologie, ou pour 12% de violences conjugales. Les problèmes individuels sont en majorité des dépressions, des cas psychosomatiques ou relèvent de la psychiatrie. 20% des clients sont envoyés par le médecin de famille, et presque autant viennent de leur propre initiative. 11% sont envoyés par les juges, avocats ou services sociaux.

Il n'y a bien évidemment pas de statistique sur les résultats des efforts des services de consultation conjugale. On ne pourrait les constater que dans la durée. Mais une indication est préoccupante: la forte proportion de situations où il n'y a eu qu'une consultation. Est-ce suffisant pour arriver à ce que souhaite Jean-Yves Savoy (*Duo-Duel*, p. 127): *La violence fait partie de toute vie de couple même lorsqu'elle n'est pas spectaculaire. La question qui se pose est celle de savoir où en fixer la limite. Elle est aussi de savoir ce que nous en faisons, de chercher à comprendre ce qu'elle signifie, de quel message elle est porteuse, car la violence est en soi d'abord. Pouvoir parler de ces explosions est déjà reconnaître leur existence. Pouvoir évoquer les sentiments, les émotions qui sous-tendent les mots ou les coups qui nous échappent, c'est donner un nom à nos frustrations, à nos insatisfactions, à nos désirs, c'est désamorcer la violence dans ce qu'elle a de destructeur et c'est mobiliser en nous une autre force pour dire nos aspirations et construire une relation meilleure.*

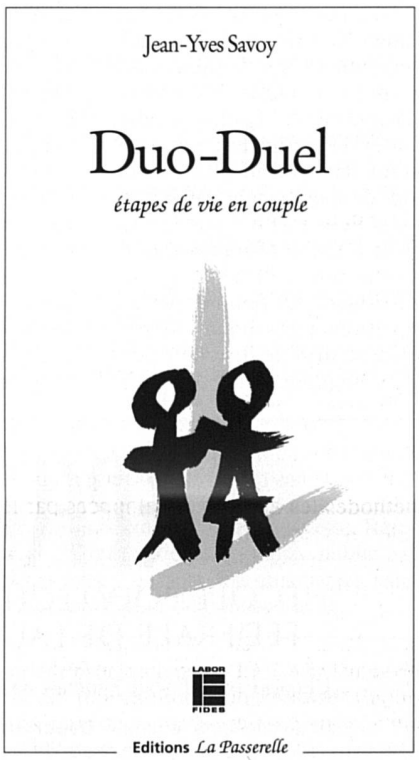

Perle Bugnion-Secretan

* Duo-Duel, Ed. La Passerelle, CSP Vaud, 1003 Lausanne, et Labor et Fides, 1204 Genève, 172 p. plus bibliographie, Fr. 25.-

** Consultation Conjugale, Rapport d'activité 1994, Fondation du Centre médico-social Pro Familia, Lausanne.